

SIRP SAINT-GENES / VENSAT COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 4 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 04 du mois de mars,
Le Comité du SIRP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de VENSAT,
sous la présidence de Mme Brigitte BILLEBAUD, Présidente.

Nombre de membres afférents au comité : 12
Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 07
Date de convocation du Comité : 25/02/2026

Présents : Mmes Ornella CHARTIER, Guylaine DUMARCHEY, Marie GUILLEMART, Allison MARTINEZ-CODINO, Etienne GRANGE, Gilles MAS ;

Absences excusées : Mmes, Céline CHANIER, Floriane ROIRON,

Procurations : Mmes Carole CHALUT à Ornella CHARTIER, Roselyne PEYNET Brigitte BILLEBAUD

Absences : Mme Odile GRUET,

Présence de Mesdames Marie-Laure BILLANT et Clotilde MONNET, Directrices des écoles de Vensat et Saint-Genès-Du-Retz.

Ordre du Jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 décembre 2025 ;

2. Vote du compte de gestion ;

Exposé :

Dressé par Monsieur FLATRES Bruno, Comptable Public,
Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2025 et les décisions modificatives, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion établi par le Comptable Public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024 reporté sur 2025 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives
Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2025 par le comptable public, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.

Mme Brigitte BILLEBAUD, présente le compte de gestion 2025 -

BUDGET	Section fonctionnement	Section investissement
Recettes de l'exercice	189 357.81 €	0.00 €
Dépenses de l'exercice	167 195.59 €	5 042.62 €
Résultat de l'exercice	22 162.22 €	- 5 042.62€
Résultat antérieur	10 728.13 €	- 1 835 .26€
Résultat de clôture	32 890.35 €	- 6 877.88€

Décision :

Le Comité Syndical,
Entendu les exposés de Mme la Présidente et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : d'approuver le compte de gestion 2024.

Adopté à l'unanimité des présents

3. Vote du CFU :

Exposé :

Les résultats du CFU sont identiques à ceux des comptes de gestion établis par le service de gestion comptable de Riom.

Dépenses de fonctionnement : 167 195.59 €
Recettes de fonctionnement : 189 357.81€
Soit un excédent de fonctionnement de + 22 162.22€

Dépenses d'investissement : 5 042.62 €
Recettes d'investissement : 0.00€
Soit un résultat négatif de : - 5 042.62 €

Ne prenant pas part au vote, Madame la Présidente quitte la séance pour le vote.

Décision :

Le Comité Syndical,
Entendu les exposés de, Mme Ornella CHARTIER et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : d'approuver le Compte Financier Unique
Adopté à l'unanimité des votants.

4. Vote de l'affectation de résultat :

Décision :

Le Comité Syndical,
Entendu les exposés de Mme la Présidente et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : d'approuver l'affectation des résultats du Budget Principal de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat reporté (2024)	10 728.13 €	- 1 835.26 €
Résultat de l'exercice	22 162.22 €	- 5 042.62 €
Situation au 31/12/25	32 890.35 €	- 6 877.88€

+ 26 012.47 € (32890.35 – 6877.88) au 002 en recettes de fonctionnement ;
- 6877.88 au 001 en recettes d'investissement ;
1068 : + 6877.88 €

Adopté à l'unanimité des présents

5 Vote du budget 2026 :

Le Comité Syndical,
Entendu l'exposé de Mme Brigitte BILLEBAUD, Présidente du SIRP ;

et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : d'adopter le budget primitif 2026 - Budget Principal qui s'équilibre de la façon suivante :

- à la somme de 174 260 € pour la section de fonctionnement
- à la somme de 6 977.88 € pour la section d'investissement

Adopté à l'unanimité des présents.

Informations diverses.

Effectifs prévisionnels rentrée 2026 : 39 élèves à Vensat : 7 PS, 11 MS, 21 GS,
41 à St Genès : 6 CP, 12 CE1, 10 CE2, 6 CM1, 7 CM2.
80 à la rentrée 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été clôturée à 19 h 30.